

SYNDICAT MIXTE DE BASSIN CEROU VÈRE
Salles sur Cérou

Extrait du Registre des Délibérations

Réf : D06-19 12 2023

Convocation : 12 10 2023

Comité Syndical du 19 12 2023

Objet : Demande de subvention pour l'opération « animation territoriale espace rural » à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et au Département du Tarn – année 2024.

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session publique à Salles, sur convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers titulaires en exercice :	26
Nombre de membres titulaires présents :	16
Nombre de membres suppléants présents :	02
Nombre de pouvoir donné :	00

Présents :

Mesdames SOULIE Christiane, REDO Aline

Messieurs

BONNET Michel, ALMAYRAC Jean-Jacques, SOUYRI Joël, VIGROUX Didier, BARRAU Jean-Louis, MARTY Denis, VERGNES Philippe, JONGBLOET François, BRIERE Alex, MALET Christian, PUECH Christian, BOHERE Jean-Christian, TRESSOLS Bernard, SCHULTHEISS Pierre, *SOULIE Jérôme (Suppléant)*, *CLERGUE Jean-Claude (Suppléant)*.

Pouvoirs :

Absents : COUGOUREUX Rolland

Absents Excusés : PAILLAS Pierre, DALMAYRAC Gilbert, VALIERE Jean-Paul, AZAM Rolande, HERIN Christophe, RUFFEL Francis, MOULIADE Régine, ESCOUTES Jean-Marc, DOUZIECH Florent

Secrétaire de séance élu : M. VERGNES Philippe

Intervenants : M. VERGNES Laurent (SMBCV), Mme. ROMEO Aline (SMBCV)

Le président expose l'intérêt de maintenir une animation territoriale de l'espace rural pour remplir les objectifs de gestion intégrée de l'eau sur son territoire.

Les bassins du Cérou et de la Vère couvrent une superficie de 825 km² pour 84 communes et 40 000 habitants. Dans ce territoire rural, l'agriculture, richesse économique et patrimoniale indiscutable, est intimement liée au domaine de l'eau, comme source potentielle de pollution, comme utilisatrice de la ressource, comme source potentielle de perturbation du milieu et par son impact sur l'occupation du sol des versants et dans les zones inondables.

Dans le cadre du présent contrat de rivière l'élaboration et l'animation d'un volet agricole est nécessaire afin de permettre la continuité et le développement des actions déjà mises en place ainsi que de pérenniser les évolutions faites. Dans ce cadre des territoires d'actions prioritaires ont été ciblés pour y développer des programmes d'actions renforcées dans le but de reconquérir le bon état des masses d'eau.

Le président propose de solliciter les aides, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, et du Département du Tarn pour assurer cette opération.

Le Président demande au conseil de lui permettre de solliciter les aides maximales aux différents partenaires financiers selon le plan de financement ci après :

Plan de financement :

Mission "animation territoriale de l'espace rural"		montant en €
	Estimation	85 000
Partenaires	Participation sollicitée	
Département du Tarn	10%	8 500
Agence de l'eau Adour Garonne	70%	59 500
Auto-financement syndicat	20%	17 000
	Total	85 000

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide

- de valider l'opération présentée
- que le syndicat mixte de rivière Cérou Vère soit le maître d'ouvrage de l'opération
- de solliciter les aides présentées ci-dessus

- Autorise Monsieur Le Président à demander les aides aux partenaires financiers susvisés et à signer tout document à intervenir se rapportant à cette opération.

La séance est levée à 20h30

Fait et délibéré en séance, le 19 décembre 2023

Pour copie conforme au registre des délibérations

Le Président,
Christian PUECH

Le Secrétaire,
Philippe VERGNES



SYNDICAT MIXTE DE BASSIN
CÉROU-VERE
Plateau de la gare
81640 SALLES SUR CEROU
Tél. 05 63 36 45 58



Publiée le :

Transmise au Représentant de l'Etat le :